
MAUREEN HILYARD : Je souhaite commencer.

YEŞİM NAZLAR : D'accord, nous allons commencer l'enregistrement alors.
L'enregistrement a commencé.

Bonjour, bonsoir à tous. Bienvenue à notre appel mensuel d'ALAC.
Aujourd'hui, nous sommes le mardi 22 octobre 2019, il est 7:00 UTC.

Sur cet appel aujourd'hui, nous avons au niveau de la région africaine Hadia Elminiawi, Seun Ojedeji et Tijani Ben Jemaa. Au niveau de la région d'APRALO, nous avons Maureen Hilyard. Pour EURALO, nous avons Sébastien Bachollet. Pour LACRALO, nous avons Ricardo Holmquist. Et pour la région de NARALO, il n'y a pas de membre de l'ALAC présent pour le moment. Quant aux liaisons, nous n'avons aucun représentant des liaisons pour le moment.

Au niveau des membres de l'ALAC sur le canal anglais, nous avons Olivier Crépin-Leblond et Anne-Marie Joly, Sonigitu Ekpe, Amrita Choudhury, Priyatosh Jana et Isaac Maposa, et aussi Natalia Filina et Satish Babu qui viennent de se joindre à nous. Sur le canal espagnol, nous n'avons personne pour le moment. Et sur le canal français, nous avons Fanny Salyou et Abdeldjalil Bachar Bong. Sur le canal russe, nous n'avons personne non plus.

Au niveau du personnel de l'ICANN, nous avons Heidi Ullrich, Gisella Gruber, Evin Erdoğan, Alperen Eken, Siranush Vardanyan et moi-même, Yeşim Nazlar. C'est moi qui vais m'occuper de cet appel.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Nous avons reçu les excuses de Judith Hellerstein, Bastiaan Goslings, Yrjö Lansipuro, Kaili Kan, Cheryl Langdon-Orr, Daniel Nanghaka, Vanda Scartezini, León Sanchez, Marita Moll, Alan Greenberg, Alberto Soto, Gabriel Bombambo Boseko, Adrian Schmidt, Sylvia Herlein Leite, Ali Almeshal et Silvia Vivanco.

Nous aurons un service d'interprétation en espagnol, français et russe. Nos interprètes d'espagnol sont Veronica et Paula, nos interprètes de français sont Claire et Camilla et nos interprètes de russe sont Maya et Yuliya.

Je vous rappelle que vous devez donner votre nom avant de prendre la parole pour la transcription et pour que les interprètes puissent vous identifier sur le canal.

Maintenant, je vous donne la parole, Maureen. Je voulais aussi vous rappeler que nous avons un service de transcription en temps réel et je vous envoie le lien pour ceux qui veulent s'en servir. Voilà. Merci Maureen, je vous donne la parole.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup Yeşim. Merci à tous ceux qui participent ici. Ici, c'est le matin chez moi. Excusez-moi un petit peu. Bien. Merci à tous ceux qui se sont levés, merci à Sébastien et les autres membres du groupe de travail de l'ATRT3 qui participent à cet appel. Donc il y a de multiples appels en même temps.

Nous allons maintenant regarder ce que nous allons faire pour cette réunion d'aujourd'hui. Nous allons analyser des questions politiques, bien sûr. Nous allons mettre à jour les ALS, les membres individuels et la

liste. Ensuite, nous allons faire une mise à jour pour savoir si les liaisons ont quelque chose à nous raconter, une mise à jour sur leurs activités. Donc c'est plutôt une mise à jour mais en même temps, c'est bien de savoir où est-ce que nous en sommes concernant certaines activités avant la réunion de Montréal. Donc je vous remercie de participer à cet appel.

Si quelqu'un a quelque chose à ajouter à notre ordre du jour pendant que nous faisons la présentation de l'ordre du jour, c'est le moment de le dire. Bien, si ce n'est pas le cas, parfait. Je comprends qu'on est tous très occupés, donc plus tôt on aura fini, mieux ce sera. Tout le monde se prépare pour Montréal.

Donc nous allons commencer par les actions à suivre. Il n'y en avait que deux il me semble. Et ces deux actions à suivre, vous les voyez sur l'écran. Evin, vous devez arrêter le vote pour la participation à AFRALO et regarder pourquoi ici c'est dans la liste d'AFRALO. Développement d'activités de politiques maintenant. Merci Evin, merci Olivier, merci Jonathan. Je vous donne la parole.

EVIN ERDOĞDU :

Merci Maureen. Si Olivier veut prendre la parole, je lui donne la parole. Sinon, je m'en occupe.

Nous avons ratifié au niveau de l'ALAC depuis la dernière réunion l'engagement de l'ALAC sur les prochaines étapes pour améliorer l'efficacité du modèle multipartite de l'ICANN, qui sera bien sûr un thème important pour ICANN66. Et le résumé exécutif avec différentes étapes, vous le voyez ici sur l'ordre du jour.

ALAC a fait des commentaires sur plusieurs questions, comme par exemple l'engagement d'intérêt public d'Amazon, l'invitation de fournir des commentaires sur le cadre d'intérêt public du Conseil d'ICANN. Il y a deux commentaires publics pour le moment pour que la décision soit prise. Le premier était le service d'annuaire d'enregistrement RDS qui finit le 25 novembre. Ensuite, l'autre, c'est le SLA pour l'IANA proposé et la question de transfert de ccTLD. Il y a deux déclarations qui sont rédigées actuellement par l'ALAC lors des réunions hebdomadaires du CCWG. Ensuite, il y a une recommandation des prochaines étapes. On nous a donné une extension. Jonathan va en parler lors de la réunion du CCWG cette semaine. Ensuite, l'autre, c'est le PTI, une version préliminaire du PTI et du plan opérationnel et du budget pour l'exercice fiscal 2021 de l'IANA, jusqu'au 27 novembre 2017.

Je vais maintenant donner la parole à Olivier. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Evin. Pour ajouter quelque chose, je dirais que les deux déclarations, une conclut le 27 novembre –on a beaucoup de temps – c'est à propos du plan opérationnel et du budget pour l'exercice fiscal 2021. Nous devons nous occuper de ce PTI et des fonctions IANA et identificateurs publics techniques ; c'est important. C'est le processus le plus important que nous avons actuellement sur ICANN et avec la mise à jour de la racine avec les domaines de premier niveau. Tout cela concerne les adresses IP et autres.

Une des choses qui a surgit ici, c'est quelque chose qui doit être réglé, accordé par le Conseil avant que le budget d'ICANN soit adopté. Je vous

rappelle que ce budget est adopté à la fin du mois de juin à la fin de l'exercice fiscal.

L'équipe de révision de la confiance du consommateur est importante. ALAC a participé dans ce processus depuis longtemps, depuis la recommandation originale du processus de développement de politiques. Ensuite, il y a eu un travail de mise en œuvre qui a été fait lorsque le processus de nouveaux gTLD a été mis en place. Ensuite, il y a une équipe de révision qui a été créée lorsque l'ALAC était très actif dans ce domaine. Jonathan, c'est une personne qui était parfaite pour travailler ici parce qu'il y a beaucoup participé au travail de l'équipe de révision de la confiance du consommateur.

Donc nous avons beaucoup de choses à faire. D'ici l'appel du groupe qui travaille sur la consolidation des politiques qui va avoir lieu jeudi – pas mercredi parce qu'il y avait un problème de disponibilité des présidents –, nous espérons que nous allons pouvoir vous présenter quelque chose lors de cette réunion.

Ensuite, au niveau de l'autre décision qu'il nous faut prendre, il s'agit de la création de ccTLD. La raison pour laquelle on a proposé cela, cet accord pour le rôle de génération d'étiquette, c'est parce que lorsque nous devons jouer un rôle dans la transition des fonctions IANA, il y a eu plusieurs processus qui ont été abordés et le premier était la génération de règles pour les noms internationalisés. Ce n'était pas prêt, donc cela n'a pas été mis en œuvre. Si ce n'est pas mis en œuvre dans ce processus, on ne peut pas mettre en œuvre les autres décisions. On ne peut pas dire que la création et le transfert des ccTLD n'existent pas dans le cadre des transitions des fonctions IANA mais c'est quelque

chose qui est utilisé moins souvent. Les pays n'avaient pas d'annulation ou d'ajout pour ce type de TLD.

Finalement, on a pensé qu'au niveau régional, on pouvait créer de nouveaux TLD, ajouter de nouveaux TLD pour que ces noms de premier niveau soient ajoutés dans la racine avec les noms géographiques mais finalement, ce n'est pas le cas. Donc il y a un processus particulier.

Et les services d'annuaire d'enregistrement, c'est une autre chose importante. Je ne sais pas parce que je me demande, l'équipe de révision de WHOIS d'un côté puis d'un autre côté, on nous a dit qu'il y avait le processus de développement du RGD qui n'a rien à voir avec nous et qui travaille sur le WHOIS et qui transforme le WHOIS. Alors, que se passe-t-il ici ? On peut se sentir un peu perdu dans tout cela. C'est un processus qui existe depuis plusieurs années. Il y a un service d'enregistrement RDS, une révision du WHOIS. Et nous avons ici un rapport final concernant tout ce qui s'est passé auparavant. En même temps le service WHOIS continue à fonctionner. Je pense que c'est quelque chose d'important. Cela finit le 25 novembre, nous avons le temps d'y réfléchir mais nous devons nommer une personne responsable de rédiger cette déclaration. C'est important, surtout pour le WHOIS. L'équipe de révision du RDS et du WHOIS va avoir un rôle important à jouer. On ne va pas avoir un processus et un rapport de trois pages ; cela va être beaucoup plus.

Voilà, c'est ce que nous avons dit. Vous avez vu les réponses qui ont été soumises. Vous pouvez voir sur votre écran qu'il y a différentes étapes qui ont été suivies. Nous avons aussi soumis comme Evin l'a dit d'autres commentaires et vous pouvez trouver ces commentaires sur les pages

respectives des commentaires public et voir le contenu de ces commentaires et ce qu'ALAC a dit.

Pour conclure, je dirais que nous avons besoin de davantage de personnes pour faire des révisions. C'est le travail principal de l'ALAC. Donc si vous êtes intéressé et si vous voulez travailler et participer à ces appels, je dirais que vous avez le temps pour vous inscrire. Il va y en avoir un bientôt. Mais nous avons besoin que ces commentaires soient faits par écrit sur le wiki. Donc c'est un appel pour que d'autres personnes viennent participer. Merci. Evin, quand est-ce que le CPWG va se réunir ?

EVIN ERDOĞDU :

Merci Olivier. Yeşim pourrait le confirmer mais il me semble que c'est jeudi à 19:00 UTC.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Super. C'est également écrit sur le chat. Alors je dirais 24 octobre à 19:00 UTC. Yeşim l'a confirmé.

Tijani lève la main. Allez-y

TIJANI BEN JEMAA :

Merci Olivier. Je voudrais vous informer que l'espace du Moyen-Orient des réunions a rédigé un document sur l'évolution des réunions de l'ICANN. Hadia Eliminawi qui est là a été la rapporteuse pour cette déclaration et elle pourra sans doute vous apporter des idées sur ce que concerne cette déclaration. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Tijani. C'est tout à fait exact. Je vais maintenant céder la parole à Hadia Elminiawi pour qu'elle nous en parle. Je sais qu'elle est là, elle est peut-être au bureau, peut-être qu'elle ne peut pas parler.

HADIA ELMINIAWI : Non, me voilà.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Très bien. Bienvenue Hadia. Alors vous avez la parole.

HADIA ELMINIAWI : Très bien. Effectivement, nous avons rédigé une déclaration là-dessus mais je ne l'ai pas ouverte. Il faudrait que je l'aie sous les yeux pour me rappeler de cette question et pour pouvoir vous raconter brièvement qu'est-ce que nous avons noté pour chaque point spécifique. Mais...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Vous pouvez résumer très facilement. On a deux possibilités. Soit vous résumez, soit on vous demande exposé de trois heures et demi comparant la déclaration de l'ALAC à celle sur laquelle vous avez travaillé. Comme vous voulez.

HADIA ELMINIAWI : Non, je résumerai.

Pour ce qui est de la priorisation du travail qui était la première question, c'est pour les priorités, on a établi les priorités par rapport à

ce qui passerait et ce qui ne passerait pas. Mais nous nous sommes rendus compte qu'il faudrait qu'il y ait des priorités bien plus détaillées pour ce qui est des activités de la communauté et les résultats des PDP.

Par exemple, certaines des politiques qui sont en cours d'élaboration dépendent ou exigent souvent des contributions d'autres PDP qui sont également en cours d'élaboration. Donc l'une va dépendre de l'autre. Et à ce moment-là, il est très utile de considérer toute la politique qui est en train d'être élaborée et de considérer laquelle serait prioritaire pour pouvoir avancer avec les autres également. On considérerait peut-être qu'il est nécessaire de faire le travail au niveau des priorités pour les activités elles-mêmes. Et il serait bénéfique pour pouvoir évaluer quelles ressources attribuer à chaque partie du travail.

Pour ce qui est de l'exactitude au niveau du travail écrit, les solutions qui ont été présentées, on a déjà abordé cette question, et nous sommes proposés d'attendre à voir les solutions qui ont été proposées. Pourtant, nous avons décidé qu'il serait également utile d'avoir une évaluation une fois que ces solutions auraient été mises en œuvre pour évaluer si on doit adresser ces problèmes ou pas.

Pour ce qui est l'utilisation de ressources, nous avons trouvé que cela avait été également abordé mais le travail d'établissement des priorités pourrait également être bénéfique dans ce sens. Le travail serait également utile pour collaborer et ajouter à la stabilité de l'ICANN.

Ceci étant, le modèle multipartite de l'ICANN permet que le Conseil d'Administration, le personnel et la communauté travaillent ensemble et cela devrait faire partie du plan de travail multipartite parce que cela comprend les trois éléments du modèle multipartite eux-mêmes.

Et pour ce qui est de l'inclusion, la représentation et l'aspect démographique, nous avons trouvé qu'il s'agit de quelque chose de très important qui devrait faire partie du plan parce que cela s'occupe d'un des éléments principaux du modèle qui est la communauté.

Encore une fois, ce n'est pas quelque chose à ajouter au modèle tout de suite. En ce moment, il y a le PDP 3.0 qui travaille dessus, il y a les recommandations de la piste de travail numéro deux du CCWG responsabilité entre autres. Donc c'est une question sur laquelle on se penche en ce moment. Mais ceci étant dit, il faudra vérifier la mise en œuvre de toutes ces solutions par la suite.

Nous avons signalisé l'importance de notre travail et le fait que le nombre de collaborations pourrait générer une rupture avec notre modèle et c'est pourquoi tout ce que j'ai dit devrait être compris dans le plan de travail du modèle multipartite. Certaines questions devraient être abordées au niveau stratégique étant donné les activités existantes dans la région. Par exemple le Moyen-Orient qui a sa propre stratégie spécifique avec l'école de gouvernance du Moyen-Orient, avec des formations, tout cela apporte à la solution mais il faudrait peut-être que l'on ait une solution au niveau stratégique pour garantir la diversité et l'inclusion au travail.

Puis finalement, il y avait la question du consensus. Nous avons considéré que le PDP 3.0 de la GNSO s'occupe de la question. Voilà un récapitulatif.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Très bien merci beaucoup Hadia. C'est très bien d'entendre parler de cette région du monde et ce, à travers une déclaration formidable comme celle que vous venez de faire. Tout cela est intégré au processus. Ce sont des questions qui sont débattues dans de très grandes table et les groupes de travail eux-mêmes s'occupent d'évaluer les commentaires qui sont formulés, parfois séparément, parfois dans des déclarations qui sont par la suite consolidées avec d'autres déclarations du même type, donc sur le même sujet. Le processus avance et dans certains cas, l'ALAC finit également va informer le Conseil d'Administration de la déclaration que nous avons envoyée. Nous envoyons pas la suite une copie au Conseil d'Administration et elle pourrait ou pas être discutée par la suite.

Je ne vois pas d'autres mains levées. Donc j'imagine que tout ce qu'il y avait à dire par rapport à la politique a déjà été dit en ce moment au moins et je vais donc recéder la parole à Maureen Hilyard.

MAUREEN HILYARD : Très bien. Merci Olivier, Evin et Hadia pour ce rapport complet sur l'élaboration de politiques. J'apprécie pleinement le fait que les RALO mettent l'effort pour justifier leurs contributions au développement de l'organisation à travers l'élaboration de politiques pour At-Large et pour les RALO. C'est quelque chose de très satisfaisant, cela me fait chaud au cœur parce que c'était l'une des propositions que je m'étais proposée justement pour cette période ; c'est fantastique. Donc merci Hadia, nous vous en remercions fortement.

Encore une fois, le CPWG s'occupe d'élaborer des politiques qui sont des véritables contributions au travail de l'ICANN. Nous essayons de

collaborer, d'aider. Et plus nous aidons les gens à collaborer à travers le CPWG, mieux nous serons placés et plus forte sera notre communauté. C'est ce qui a été démontré et cela sera bien pour At-Large également.

Passons maintenant à nos candidatures de membres individuels des ALS. Evin, à vous de le présenter, ou Alperen.

ALPEREN EKEN :

Merci. Bonjour à tous.

Pour ce qui est des candidatures et des ALS en général, nous avons désormais 61 membres d'AFRALO dans 32 pays ; 57 membres d'APRALO sur 29 pays ; 36 ALS d'EURALO sur 18 pays ; 58 de LACRALO sur 22 pays et territoires ; et 24 de NARALO sur trois pays et territoires. Au total, nous avons 238 ALS dans les différents pays et territoires.

Nous avons récemment certifié une nouvelle ALS, ce qui était débattu au sein du groupe spécial d'intérêt de l'ALAC parce que ça ne comprend pas un membre d'aucune région, c'est quelque chose d'organisationnel. Il s'agit d'une ALS dont la direction est structurée à peu près dans la région d'APRALO. Donc l'équipe juridique a confirmé que cette candidature appartiendrait à cette région. Cela a fait l'objet d'un vote de l'ALAC et l'ALS a fini par être certifiée.

En outre, nous nous attendons à recevoir l'avis de LACRALO et d'AFRALO concernant des candidatures d'ALS. Pour donner un aperçu individuel, nous avons 13 membres individuels d'AFRALO, 26 à APRALO, 56 membres individuels d'EURALO et 6 observateurs. Nous n'avons pas de membre individuel et 11 observateurs individuels à LACRALO et 28 membres individuels à NARALO. Au total nous avons 123 membres

individuels et 20 observateurs, c'est-à-dire nous avons trois membres individuels de plus que lors de notre dernière réunion. Merci.

MAUREEN HILYARD :

Très bien, merci Alp. Y a-t-il d'autres commentaires ? Non ? Très bien.

Passons maintenant au point suivant à l'ordre du jour. Défilez un peu sur l'écran pour que je puisse voir ce qui est à venir. Très bien, merci. Nous avons les rapports et les discussions. Si nos agents de liaison ont des rapports ou des informations à partager avec nous en ligne, ils peuvent le faire à ce moment.

Bien sûr, au niveau des groupes de travail, je ne suis pas tout à fait au courant de ce qui a été fait. Le sous-comité sur la participation et sensibilisation a un espace de travail qui est mis à jour régulièrement. Le CPWG a déjà été présenté au début de cet appel. Les présidents des RALO sont en train de travailler sur les rapports mensuels mais je me demande s'il y a ici présents des présidents d'EURALO qui ont des informations d'intérêt à partager avant la réunion de Montréal. Est-ce que vous avez des rapports ? Nous avons quelqu'un qui lève la main. Sonigitu, vous devez la main ?

SONIGITU EKPE :

Merci.

Pour revenir sur le rapport de situation d'AgeCare, c'est les retours d'application par rapport aux candidats qui ont été mentionnés par Alp. Je ne sais pas ce qu'ils attendent de nous.

MAUREEN HILYARD : D'accord. Alors revenons à l'aperçu des membres individuels. Je vois de quoi vous parlez, oui. La fondation AgeCare, voilà. C'est sur quoi ils attendent des avis. Cette section pourrait correspondre à des informations qui aient été envoyées par la RALO elle-même mais elles doivent passer par un processus. Donc peut-être qu'ils sont en train d'attendre à ce que la GSE leur fasse parvenir des retours d'informations. Donc peut-être qu'ils auront d'autres choses à rajouter. Voilà. Est-ce que cela vous convient ?

SONIGITU EKPE : Bien merci.

MAUREEN HILYARD : D'accord, bien. Il n'y a pas de présidents de RALO de la région, c'est bien dommage, donc nous allons directement passer à la partie de discussions. Nous allons faire la mise à jour sur ce qui va avoir lieu à Montréal.

On ne le voit pas ici, mais j'ai remarqué qu'il y a une certaine préoccupation sur la situation concernant les visas. N'oubliez pas qu'ICANN essaie de régler tout cela. Cela dépend beaucoup du gouvernement du Canada. Donc nous devons nous assurer que l'on fournisse correctement tout ce qu'ils nous demandent. Donc il y a, bien sûr, des demandes de visa qui n'ont pas été encore résolues. Je suis navrée, je ne sais pas ce que je peux faire. C'est du travail pour Joseph, pour Heidi, pour Gisella ; pour le moment, c'est cela. Et je sais qu'ils font de leur mieux pour résoudre cette question. Nous allons faire de notre

mieux pour nous assurer que tout le monde pourra se rendre à Montréal et participer aux activités prévues.

Nous allons maintenant regarder ce qu'Olivier et Eduardo ont organisé concernant la mise à jour du programme et des prochaines étapes pour Montréal.

YEŞİM NAZLAR : Maureen, pardon, je crois que Sonigitu lève la main de nouveau.

MAUREEN HILYARD : Sonigitu, est-ce que vous voulez prendre la parole ?

SONIGITU EKPE : Oui, excusez-moi. Je ne sais pas quel est exactement le plan de l'ICANN dans le domaine du Canada au niveau des documents qu'il faut présenter pour pouvoir participer à la réunion. J'ai présenté tout cela à l'ambassade canadienne. J'ai envoyé un courriel à Nairobi, j'ai envoyé ce courriel aux personnes responsables d'ICANN. J'ai besoin de recevoir une réponse et personne ne me répond pour le moment. J'ai demandé à Joseph de s'occuper de cela. Je lui ai envoyé un courriel. J'ai écrit au responsable canadien. Je suis navré mais le problème est un problème lorsque nous voulons éviter les conflits dans le domaine des intérêts. Nous essayons de maintenir nos compagnies à l'extérieur de ce type de problème.

MAUREEN HILYARD :

Merci Sonigitu. Je sais qu'ICANN est entré en communications avec certaines autorités. Il y a eu des messages qui ont été envoyés à toutes les ambassades concernées. Le message a été envoyé. Nous donnons la priorité aux réunions d'ICANN dans ces cas-là. Vous savez nous ne pouvons faire que ce qui est à notre portée. Le gouvernement canadien s'occupe de cela. On donne la priorité aux individus, bien sûr, mais s'il y a des problèmes, quelles que soient les raisons, nous essayons de les résoudre. Il y a des réglementations que nous devons respecter et cela freine certaines démarches pour les demandes de visa, pour la question des billets d'avion, de l'hôtel, etc. C'est compliqué.

Donc je regrette de ne pas pouvoir répondre à vos requêtes. Je sais que c'est très frustrant. C'est frustrant pour nous aussi. Ma frustration de ce côté, je vous dirais que j'aimerais beaucoup faire ma demande de visa en ligne et que tout le monde puisse faire sa demande de visa en ligne, mais ce n'est pas le cas. Nous devons laisser ICANN se charger de cela. Voilà, c'est comme cela.

Nous allons avancer et nous allons demander à Olivier et Eduardo de nous mettre à jour un petit peu en ce qui concerne les dernières nouveautés. Olivier, Eduardo, vous nous entendez ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Oui, me voilà. J'étais en train de me demander si Eduardo était sur cet appel. J'avais un peu d'espoir mais apparemment, ce n'est pas le cas. Il n'est pas dans la liste de participants ; par conséquent, je vais prendre la parole.

Il y a beaucoup de choses qui ont lieu actuellement à ATLAS III qui va très bientôt commencer. Il y a deux choses pour lesquelles nous devrions être prêts. La première, c'est que beaucoup de choses ont été faites et vous vous demandez peut-être qu'est-ce qui va se passer pendant cette réunion d'ATLAS III. Et nous avons un séminaire web qui va avoir lieu demain et pendant ce séminaire, nous allons vous présenter tous les thèmes qui vont être abordés lors de la réunion d'ATLAS III, comment va fonctionner la réunion d'ATLAS III. Nous insérer une séances plénières, nous avons des séances de débat, de réunions, les gens seront réunis en petits groupes. Il y aura des petites réunions où les gens qui vont assumer le rôle des différentes parties prenantes. Il va y avoir un jeu de rôle qui va être organisé pour que vous appreniez certaines choses, les objectifs, pour réviser aussi et revoir certaines choses que vous savez déjà. Donc participez à ce séminaire web demain sur ATLAS III à 13:00 UTC. Si vous ne pouvez pas venir, envoyez vos excuses et vous pourrez écouter l'enregistrement. Cela va être important parce qu'on n'a pas beaucoup de temps cette semaine. On a encore une semaine mais cela passe très vite ; le temps passe très vite quand on est sur le départ comme cela.

On voudrait qu'avant le début de la réunion, vous ayez le temps de lire le matériel qu'on va vous envoyer, etc. Il y a un texte qui va vous donner un petit peu le contexte et l'étude de cas qui va être la partie principale de cette réunion d'ATLAS III. Je vous demanderais de le lire parce que c'est important. C'est intéressant, vous verrez.

Demain, vous allez pouvoir poser des questions si vous en avez sur cette réunion d'ATLAS III. Je suis sûr qu'il y aura aussi des questions de visa pour les personnes qui n'ont pas encore réussi à obtenir le leur. Mais en

général, nous voudrions plutôt nous centrer sur la réunion en elle-même.

Si vous regardez le programme dans sa totalité, vous voyez qu'ALAC va faire ses réunions normales. Vous pourrez participer au travail de l'ALAC le dimanche. Les membres de l'ALAC seront là ; je l'espère en tout cas. Et il va y avoir des choses importantes, il va y avoir des personnes entrantes qui vont être nouvellement élues qui vont commencer à travailler lors de cette réunion. Il y a beaucoup aussi de participants pour ATLAS III qui seront là.

Le programme commence de bonne heure tous les jours à 9h00 et finit assez tard le soir. Donc vous allez être fatigués, cela, c'est sûr mais c'est une réunion de l'ICANN, vous le savez. Vous n'avez pas fait tout ce trajet pour venir à une réunion d'ICANN si ce n'est pas pour participer à beaucoup de réunions. Donc tirez-en le meilleur profit.

Que puis-je vous dire de plus ? Je serai ravi de répondre à vos questions en tout cas. Voilà, j'espère que j'ai tout dit.

MAUREEN HILYARD : Merci Olivier. Nous espérons que tout le monde participera à ce séminaire web demain pour obtenir davantage d'information sur le programme et sur ATLAS III.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Comme on le dit, Maureen, soyez-là et nous vous demandons d'y être.

MAUREEN HILYARD : Si vous n'êtes pas là, vous ne saurez pas ce qui va se faire la semaine prochaine, donc c'est important pour la réunion d'ATLAS III.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Vous aurez des problèmes parce que lorsque vous avez 60 personnes qui savent ce dont on parle dans une salle et les autres qui ne savent pas, on est dans une situation difficile.

MAUREEN HILYARD : Oui, cela va faire une grande différence. Bien.

Nous allons continuer, revenir à notre programme et voir un petit peu le contenu d'ATLAS III justement, le programme.

GISELLA GRUBER : Merci beaucoup Maureen. Je vais vous parler de cet ordre du jour. Je m'excuse pour ma voix. Je vais vous montrer rapidement ce programme dont Olivier vous a déjà parlé et les principales parties de notre programme qui nous intéressent. Vous le trouvez sur la page wiki d'ICANN66. Nous y avons ajouté les réunions d'ATLAS III, les différentes activités d'ATLAS III que vous voyez ici en violet pour les quatre jours. Et ces activités auront lieu du lundi au jeudi. Si vous cliquez sur chaque jour, vous verrez la réunion plénière d'ATLAS III, les différents détails, le programme. Tout sur la réunion va se trouver sur cette page.

Pour les participants d'ATLAS III qui vont participer à ces réunions, il va y avoir une page qui va s'appeler programme d'ATLAS III et sur cette page, vous trouvez davantage de détails, s'il s'agit de séance plénière d'ATLAS III ou d'autres types de séances en groupes, vous saurez où

vous devez être et à quelle heure. Par exemple, dimanche soir, nous nous réunissons pour la séance de bienvenue. Ensuite lundi, nous allons commencer directement l'après-midi à 15:15.

Donc vous aurez une liste des évènements auxquels vous pourrez participer le lundi matin, la cérémonie d'ouverture, ensuite la séance intercommunautaire qui va parler des différents thèmes et ensuite l'après-midi, nous aurons le forum public et le programme d'ATLAS III. Rappelez-vous que ce n'est pas seulement ATLAS III. Il va y avoir d'autres choses qui vont avoir lieu. Ce programme nous permet de vous donner des détails concernant les salles de réunion, les endroits où vous devez être, à quelle heure. Si vous avez des doutes, envoyez-nous vos questions par courriel et nous vous aiderons.

Je crois que c'est tout, je n'ai rien de plus à dire, Maureen. Si vous voulez, faites une marque sur ces pages pour les trouver plus facilement. Mettez-les parmi vos favoris, comme cela, vous ne perdrez aucune activité. Il y a les activités d'At-Large, il y a les activités qui sont prévues sur le site internet d'At-Large que vous trouvez ici présentées dans la liste des réunions d'ATLAS III. J'espère que c'est clair. Si vous avez d'autres questions, je serai ravie d'y répondre. Je vous rends la parole, Maureen.

MAUREEN HILYARD :

Merci Gisella. Je suis d'accord c'est très utile de pouvoir avoir toutes ces listes de réunions, de savoir exactement où a lieu chaque réunion.

Nous avons travaillé entre autres sur différents points. Si quelqu'un vient nous demander qu'est-ce qu'une telle organisation, il faudrait que

vous avez des informations pour y répondre. Donc voilà une liste des notions que vous devriez connaître par cœur pour que nous ayons un message constant, cohérent de ce que nous essayons de pouvoir accomplir à travers notre sommet.

L'ATLAS est en fait une vue d'ensemble de notre travail, de notre organisation. Mais il y a pourtant des messages clés à y revenir au cas où quelqu'un nous demanderait quelle est notre mission ou notre but. Dans ce cas-là par exemple, vous aurez trois messages proposés pour que la personne ait une idée claire et pour que vous ayez également une idée claire de quels sont les résultats auxquels nous nous attendons à travers notre sommet ATLAS III.

Tout cela est, j'assume, lié à la page principale d'ATLAS III, c'est-à-dire que vous pouvez y accéder à travers la même page où vous trouverez le programme pour ATLAS III. Vérifiez ce qui est publié, apprenez ces différents messages, apprenez également les messages deux et trois, pas seulement ceux qui apparaissent en premier pour que ce soit un peu plus varié mais toutefois étant cohérent entre nous et toute la communauté ICANN et notre propre communauté pour que nous ayons tous une communication cohérente.

Le reste de la communauté sait bien ce que nous essayons de faire à travers ATLAS III également. Donc tout le monde devrait pouvoir avoir ce type d'information.

YEŞİM NAZLAR :

Maureen, excusez-moi de vous interrompre mais vous avez une main levée. C'est Justine Chew qui lève la main.

MAUREEN HILYARD : Désolée. Allez-y.

JUSTINE CHEW : Ce n'est pas grave, aucun problème. C'est juste une question. Il me semble que j'ai accédé à la page des réunions d'At-Large mais pour le mardi 5 novembre où c'est dit ATLAS III jour 2, en bas de la page, est-ce que c'est toujours une plénière ou une séance en groupe ? Parce que nous avons une plénière dans la matinée de la journée suivante également. Donc c'était juste pour vérifier.

MAUREEN HILYARD : Donc c'est le mardi de l'emploi du temps, c'est cela ?

JUSTINE CHEW : Oui, mardi 5 novembre.

MAUREEN HILYARD : Très bien. Olivier pourrait mieux l'expliquer que moi mais nous avons dû changer un peu notre emploi du temps, réagencer les points, modifier tout cela. Une fois qu'on a été informé de quand la cérémonie d'ouverture allait se tenir, nous avons dû déplacer des séances par-ci et par-là. Est-ce que quelqu'un peut nous expliquer quelle est la séance de 17:00 du mardi 5 novembre ?

JUSTINE CHEW : Je ne pense pas que ce soit un problème, c'est juste une question de superposition. On a deux plénières mais pas spécialement de séance en groupes. Donc c'était juste pour vous demander. Ce n'est pas grave si vous n'avez pas de réponse.

MAUREEN HILYARD : D'accord. Alors Gisella, est-ce que vous avez la réponse ? Vous savez ?

GISELLA GRUBER : Désolée Justine, vous verrez cela changer d'ici quelques heures. Nous allons y ajouter les titres spécifiques aux différentes séances. On était en train de définir l'emploi du temps. C'était juste pour vous donner une idée. Donc ce sera effectivement une plénière. Vous verrez le titre de la plénière dans quelques heures et ce sera plus clair et ce sera plus facile de comprendre une fois qu'on aura ajouté les titres. Merci.

JUSTINE CHEW : Très bien, merci.

MAUREEN HILYARD : Très bien.

Olivier ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : J'allais en fait revenir là-dessus parce que oui, nous avons plénière, séance en groupes, plénière, séance en groupes et puis plénière, plénière. Donc on se demande si on n'a pas fait d'erreur parce qu'il y a

plus de plénières de suite. Mais en fait, les plénières ne sont qu'appelées des plénières parce que tout le monde sera dans la même salle même si c'est en petits groupes. Donc cela pourrait être une séance en groupes où tout le monde sera dans la même salle. Donc on ne va pas tous s'asseoir pour entendre deux personnes parler et que le reste du monde se roulent les pouces. Donc en fait non, je vous assure, tout le monde va être occupé à toutes nos séances, y compris lors des plénières qui pourraient en fait être des séances en groupes où tout le monde est dans la même salle. Dans la discussion de demain, on va fournir davantage de détails. On espère que Gisella mettra à jour les pages jusqu'alors et Gisella nous racontera ce que chacune de ces plénières comptent aborder une fois qu'elle ajoutera les titres à la page. Merci.

MAUREEN HILYARD :

Merci Olivier. J'avoue que j'étais moi-même en train de regarder cette séance et j'ai remarqué que ça se superpose avec l'heure de la réunion entre le GAC et l'ALAC où nous allons aborder un bon nombre de questions. On avait également une séance avec Joanna et Jonathan et je sais que Joanna doit participer à la réunion du GAC. Donc peut-être qu'il faudra modifier cela.

Olivier, est-ce que vous levez toujours la main ou c'est une vieille main ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Non, je lève la main avec mon pouce gauche et je la redescends avec mon index droit donc en fait, c'est une vieille main.

MAUREEN HILYARD : D'accord, très bien. Merci. Nous allons peaufiner les messages de communication. À vous de participer à notre séminaire web de demain.

Gisella va nous informer rapidement de quelques autres questions d'intérêt pour tous.

GISELLA GRUBER : Merci Maureen.

Pour ce qui est des évènements sociaux dans le cadre de l'ATLAS III, le dimanche comme je l'ai dit tout à l'heure, nous avons le cocktail d'accueil dans l'hôtel DoubleTree pour les participants qui seront déjà là. Ce cocktail se tiendra de 19:00 à 20:00. Il s'agira d'une réunion informelle qui nous donnera l'occasion de nous revoir avant notre première réunion du lundi.

Par la suite, le lundi, nous aurons des évènements dans le soir également. Nous aurons la soirée gala de toute la communication ICANN le lundi. Les détails seront publiés sur le site web de la réunion ainsi que sur notre page wiki.

Le mardi à 18:30, je ne sais pas s'il y a un évènement social mais nous avons une réunion pour commémorer un de nos membres qui est décédé récemment et qui permettra aux membres de la communauté de l'honorer. Pour ceux qui ne connaissaient pas Tarek, il était conseiller principal de l'ICANN au PDG sur la participation des organisations intergouvernementales et des parties prenantes gouvernementales.

Puis nous avons également l'évènement de réseautage d'ATLAS III le lendemain. Et pour ceux qui souhaitent prolonger leur soirée, nous

avons également une séance de jazz de la communauté multipartite. C'est une séance musicale où tous les membres de la communauté peuvent participer. Cela sera également publié sur notre page wiki. Et le jeudi, nous avons notre cocktail de fermeture sur le site de la réunion.

Il y a d'autres évènements privés mais auxquels on ne peut qu'assister qu'avec une invitation, donc ils seront sur nos différentes pages wiki.

Si vous avez des questions, faites-le nous savoir. Merci.

MAUREEN HILYARD :

Merci Gisella. Comme Olivier le disait, on a un programme très chargé et ces évènements sont pourtant l'occasion de rencontrer les autres, de vous réunir, de discuter de la semaine, du travail. Donc j'espère que vous profiterez de cela. Merci Gisella.

Pour revenir aux activités après ATLAS III, il y aura beaucoup de travail après notre sommet ATLAS III. Je sens en ce moment que ce n'est peut-être pas pertinent de discuter de cela sachant que nous avons toujours du travail à faire discutant de nos activités à Montréal. Mais sachez que nous avons prévu et recevoir vos retours après le sommet ATLAS III, ce que vous avez vécu lors du sommet ATLAS III et ce que vous pouvez donner à la communauté suite à votre participation. Voilà un aperçu rapide de l'une des attentes pour nos activités post-ATLAS III.

ATLAS III est également lié à la révision d'At-Large. Comme vous le savez, cela fait quelques années que nous l'avons complétée. Et j'apprécierais vraiment que ceux qui ont fait partie d'ATLAS III puissent également participer au travail que nous continuer de faire pour

améliorer le travail d'At-Large que nous faisons dans le cadre de l'ICANN.

Passons maintenant à l'ICANN66. Gisella, y a-t-il des informations qui seraient importantes que l'on sache ? Dans le programme ATLAS III, il y aura des activités spécifiques sur les sujets brûlants qui sont les sujets d'intérêt dont nous allons discuter au cours de l'ATLAS III et de l'ICANN66. Y a-t-il des aspects sur lesquels il faudrait que l'on soit au courant, à votre avis, dans le programme général de l'ICANN et sur lesquels il faudrait que l'on attire l'attention des nos participants ?

GISELLA GRUBER : Merci Maureen. Est-ce que vous m'entendez ?

MAUREEN HILYARD : Oui, allez-y.

GISELLA GRUBER : Il n'y a pas beaucoup d'autres choses à ajouter mais marquez sur vos calendriers et parmi vos favoris la page d'ATLAS III parce que toutes les réunions y seront publiées, même les séances principales, les réunions du Conseil d'Administration ; tout y sera publié. Bien sûr, si vous cherchez d'autres réunions, vous aurez également le lien pour arriver au site de la réunion ICANN66. Certains des emplois du temps ne sont pas prêts mais ils seront finalisés dans les 48 prochaines heures. Merci.

MAUREEN HILYARD :

Merci à tous. N'oubliez pas de vérifier de temps en temps cette page pour être sûr que vous n'oubliez rien. Il va y avoir beaucoup d'activités pendant ces journées.

Questions au GAC et au Conseil d'Administration. ALAC est en train de mettre en place une série de questions à présenter au Conseil d'Administration de l'ICANN et au GAC. Nous devons aborder ce point. D'abord, le Conseil va nous donner ces questions et va nous poser quelques questions. Nous devons faire une déclaration sur ces thèmes en particulier, ces activités qui sont importantes pour le Conseil. Par exemple, le plan stratégique pour l'exercice fiscal 2021-2025 est important bien sûr, donc il est important que le Conseil reçoive notre opinion. Nous allons mettre l'accent sur les aspects importants de notre point de vue, du point de vue de l'At-Large. Nous allons donner nos opinions sur ces questions. Mais ensuite, il nous faut voir qu'est-ce que nous voulons poser comme questions au Conseil.

La proposition qui a été faite était que nous posions des questions au Conseil sur l'utilisation malveillante du DNS et ce qu'ICANN propose pour lutter contre ce problème.

Je pense que cela va être une introduction et les questions qui vont être proposées. Le CPWG a décidé quelle était la question qu'il voulait poser au Conseil. Vous la voyez ici. Pour la séance du GAC que nous avons qui va durer 45 minutes le mardi 5 novembre à 14:15. Nous avons un ordre du jour pour ce jour-là qui se trouve sur le programme du mardi. Les séances vont porter les réunions qu'ALAC a organisées avec les membres du GAC. Nous sommes en train d'attendre vos commentaires, votre intérêt.

Et bien sûr, nous allons parler du EPDP. Hadia et Alan vont nous parler un petit peu de ce processus accéléré d'élaboration de politiques puisqu'ils participent aux réunions du EPDP. Joanna va participer aussi et va nous parler du processus et de la coopération dans le développement de compétences. Et ensuite, le GAC a un nouveau focus groupe sur les nouveaux gTLD et ils en parleront. Je pense que Justine en parlera, ils ont invité quelqu'un pour en parler. Je n'ai pas encore fini cette partie-là. Je crois qu'il y avait un autre point dont nous allions discuter mais il n'est pas là.

En tout cas, pendant cette séance avec le GAC, une équipe de l'ALAC va échanger avec la communauté du GAC de façon à connaître l'opinion du GAC sur ces thèmes. Bien.

Est-ce qu'il y a des questions ? Pas de question ? Bien. Donc nous continuons et nous passons au prochain point de notre ordre du jour.

Le prochain point de notre ordre du jour, les activités de participation, le point B. Il va y avoir des activités de sensibilisation et de participation, une réunion sur ce point et des réunions qui auront lieu en fin de journée et notre ordre du jour qui est en ligne inclut ces réunions.

Olivier, est-ce que vous avez quelque chose à dire sur ce point ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Maureen.

Nous avons une séance de sensibilisation de la NCUC et de l'ALAC qui va avoir lieu le lundi si je ne me trompe pas- je n'ai pas le programme

devant moi. Ce n'est pas dans le cadre de la réunion d'ATLAS III puisqu'ATLAS III a déjà vu tout ce qui concerne ICANN Learn, etc.

Il s'agit d'une séance de sensibilisation destinée aux nouveaux arrivants et aux boursiers qui ne savent pas très bien comment fonctionne l'ICANN et ce qu'ils peuvent attendre. Nous allons nous focaliser comme toujours sur la différence entre la NCUC, NCSG, tous ces acronymes qui existent, qui sont compliqués pour les nouveaux arrivants.

Ensuite, nous allons parler des thèmes politiques. Nous passerons aux questions. Je n'ai pas ces thèmes en tête. Je crois qu'on a abordé les mêmes thèmes politiques pendant une réunion précédente. Les personnes qui ont contribué aux réunions précédentes, qui ont apporté leur expérience, leur connaissance et qui les ont partagées avec les autres, s'il vous plaît, envoyez-nous le lien ou si vous n'avez pas le lien, essayez de nous joindre. On vous dira comment vous pouvez nous aider. Nous avons besoin de connaître votre expérience, de ce partage d'expérience. C'est très utile. Je sais que cette séance va avoir lieu au même moment que la séance plénière d'At-Large et d'ATLAS III, mais nous allons nous organiser pour que quelqu'un puisse participer, ne serait-ce que pendant 15 minutes. Dites-le-moi si cela vous intéresse. Merci.

MAUREEN HILYARD :

Merci Olivier.

Tijani lève la main. Allez-y Tijani, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup Maureen.

Je voulais juste demander à Olivier de me dire où est-ce que je peux trouver le programme. C'est un programme qui m'intéresse et je peux vous être utile dans ce sens.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci Tijani. Gisella va présenter une partie résumée de ce programme sur la page d'ATLAS. Il y a un document Google. Je vais mettre le lien de ce document Google dans le chat.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup. C'est une séance de grand intérêt qui va intéresser différents publics. Ce sera une mise à jour.

Puisque nous parlons de la réunion 66 d'ICANN, est-ce que vous avez des questions ? Je sais qu'il y a beaucoup d'informations mais bon, je vous laisse la possibilité de poser vos questions. OK.

Nous allons passer au point suivant. Il s'agit de la mise à jour du quinzième siège. C'était Yrjö Länsipuro qui devait nous parler de cela. Heidi va prendre sa place.

HEIDI ULLRICH :

Non, je vais donner la parole à Evin qui va nous parler de ce point. Evin, est-ce que vous pouvez nous présenter ce point-là ? Je ne vois pas Evin dans la liste des participants. Je vois qu'elle a mis cette diapositive sur l'écran. Je vais prendre sa place.

Nous avons un espace maintenant de travail pour la sélection des membres du Conseil 2019-2020. Nous avons mis à jour la page du BCEC qui s'est réuni régulièrement. Nous avons envoyé des lettres pour expression d'intérêt pour cette période. Ce sera envoyé au mois de novembre. Le BCEC s'occupe de cela et va commencer à mettre en place un nouveau processus. Merci. Je pense que j'ai fini.

MAUREEN HILYARD :

Merci Heidi. Beaucoup de ces pages sont restreintes aux participants, donc tout le monde ne peut pas accéder à ces informations qui ne sont pas à la disposition de tous les comités. En tout cas si cette mise à jour vous intéresse, vous pouvez nous le dire pour savoir ce dont sont responsables ces comités qui ont beaucoup de travail actuellement. Je pense que dans les prochains mois à venir, cela va continuer comme cela. Ils vont être très actifs.

Nous allons regarder quel est le dernier point de notre ordre du jour. Il s'agissait de divers. Je pense qu'il n'y a aucun divers. Je m'excuse... Est-ce qu'il y a des mains levées ? Pas de main levée. Si c'est le dernier point et si personne n'a rien d'autre à ajouter, je pense que nous pouvons conclure cette réunion.

C'est une réunion qui a été un peu plus rapide que prévue mais je pense que nous avons vu tous les thèmes qu'il fallait aborder. N'oubliez pas les liens qui vont vous mener vers l'ordre du jour. Essayez de rester au courant du contenu de notre ordre du jour, du programme et regardez la page de temps en temps parce que nous allons publier du matériel.

Merci à tous, bonsoir. Nous avons demain ce séminaire web au cours duquel nous allons vous retrouver. Je vous dis donc à demain. Merci.

HEIDI ULLRICH : Merci beaucoup.

YEŞİM NAZLAR : Cette réunion est terminée. Merci, merci à tous. Au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]